

<http://www.snalc.org/snalc2015/spip.php?article747>



# LE SNALC DEFEND LES AESH AU MINISTERE

- Actualités - 2017/2018 -



Date de mise en ligne : jeudi 21 septembre 2017

---

Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie  
d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

---

### LE SNALC DEFEND LES AESH AU MINISTERE

Suite à sa pétition qui a recueilli plus de **15 000 signatures**, le SNALC-FGAF a été reçu au ministère de l'Éducation nationale ce jeudi 21 septembre pour défendre les conditions de travail des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH).

Le SNALC a fait remonter les très nombreux problèmes rencontrés par nos collègues sur le terrain (multiplicité des types de contrats, contrats non respectés, ...) et a défendu la création d'un véritable métier sous statut de la fonction publique. L'inclusion des élèves en situation de handicap dans nos écoles et établissements ne peut réussir qu'avec la présence de personnels mieux formés, mieux considérés, mieux protégés et mieux payés. On ne peut se permettre de faire des économies sur un sujet aussi important. La précarité de nos collègues doit cesser.

**Grâce au SNALC**, le ministère est désormais parfaitement informé de tous les dysfonctionnements et de l'ensemble de nos propositions pour y mettre fin. Construire un vrai métier pour les AESH, c'est une nécessité pour l'ensemble du système éducatif, pour tous les collègues, pour tous les élèves.

Paris, le 21 septembre 2017

Contacts :

François PORTZER, Président du SNALC-FGAF, [portzer@aol.com](mailto:portzer@aol.com)

Aurore BENOSA, Responsable nationale handicap, [aesh.snalc@gmail.com](mailto:aesh.snalc@gmail.com)

Philippe FREY, Membre du Bureau national du SNALC Chargé du secteur des contractuels  
[philippfrey2@gmail.com](mailto:philippfrey2@gmail.com)

[VERSION IMPRIMABLE](#)